



Monsieur J.M.

En quoi la Maison départementale de l'autonomie a-t-elle facilité votre parcours professionnel ?

J'ai rencontré [Madame Campain](#) en avril 2022. La commission a validé un parcours de formation. La Maison départementale de l'autonomie m'a aidé autant sur le plan professionnel que personnel. Elle m'a permis de mieux cibler et suivre mes candidatures jusqu'à mon entrée en formation BTS Comptabilité Gestion en 2022, le relais étant pris par l'EPNAK par l'intermédiaire de Madame DUBOIS. La MDA m'a aussi accompagné dans des démarches de logement et de santé, c'est grâce à elle que j'ai eu des RDV à l'hôpital qui ont mis en lumière les handicaps que j'ai (troubles psychomoteurs...).

Aujourd'hui, vous en êtes où ?

Aujourd'hui je suis titulaire du BTS Comptabilité Gestion depuis 2023 et de la Licence Comptabilité Contrôle Audit, effectuée en alternance chez COGEVAL à Montebourg depuis 2024. Toujours chez COGEVAL, je poursuis avec le Master Comptabilité Contrôle Audit pour deux ans.

Des partenaires de l'emploi, vous ont-ils accompagné dans votre projet ?

France Travail m'a aidé à trouver l'entreprise qui m'a accueilli en stage pour le BTS Comptabilité Gestion, le cabinet comptable SOFINOR à Cherbourg-en-Cotentin.

J'ai également été suivi par GIP Tandem, un organisme qui fournit son aide pour la recherche de stages et d'emplois.



Madame S. H.

En quoi la Maison départementale de l'autonomie a-t-elle facilité votre parcours professionnel ?

La MDA a bien su me venir en aide lorsque j'ai été confronté à des soucis de santé qui ont eu des répercussions sur vie personnelle et professionnelle. Pour mon 1^{er} dossier auprès de la MDPH, je n'ai pas eu besoin de rencontrer des professionnels, puisque j'étais dans les soins. La MDPH a répondu favorablement à ma demande, en prenant en compte les difficultés que je rencontrais à l'époque.

Ces avis favorables m'ont permis de me sentir comprise et à la fois écouter. Le handicap invisible est difficile dans la vie de tous les jours, et difficile à comprendre pour les personnes non atteintes par ce problème. Ainsi, la MDPH m'a été d'un grand soutien.

Lors de mon renouvellement de prestations, j'ai pu rencontrer un médecin mais surtout une référente professionnelle, M^{me} Caroline Campain. Cette mission d'accompagnement est primordiale dans le parcours professionnel avec les personnes en situation de handicap.

Cela nous permet de nous exprimer en toute facilité et exprimer nos difficultés dans le parcours professionnel.

Pour ma part, suite à une maladie dite auto-immune, je ne pouvais continuer mon activité dans le commerce. En effet, la fatigabilité de mes traitements ne me permettaient pas de continuer sur cette voie.

M^{me} Campain a pris le temps de m'écouter, je lui ai exposé le projet professionnel que j'avais à l'époque c'est-à-dire, un emploi dit « administratif ». Une reconversion professionnelle s'imposait donc pour moi.

Ainsi, M^{me} Campain a fait le lien avec France Travail, une POPS m'a été proposée.

Le temps que ce projet de reconversion s'établisse, la MDPH a pu renouveler mes demandes. Ce qui m'a été d'une grande aide, puisque j'ai pu me concentrer sur ce projet sans penser au risque financier que cela engendrerait si je n'avais pas pu obtenir la reconduction de ma prestation d'Allocation adulte handicapé - AAH.

Suite à plusieurs RDV avec France Travail, j'ai commencé à prospecter dans plusieurs entreprises afin d'obtenir un stage en tant qu'assistante commerciale.

En parallèle, je regardais les offres d'emplois dans le domaine administratif. Un poste en tant qu'agent d'accueil a été ouvert au sein du Département de la Manche, j'y ai donc déposé mon CV.

Quelques semaines plus tard, la bonne nouvelle était tombée, j'étais retenue sur le poste.

Aujourd'hui, vous en êtes où ?

Aujourd'hui, je suis gestionnaire administrative au sein de la MDPH du Lot. J'ai eu le plaisir de travailler durant 5 années en tant que gestionnaire administrative à la MDA de la Manche.

Le fait d'avoir vécu la même situation que les usagers, m'a permis de donner encore plus de sens à mon métier.

Des partenaires de l'emploi, vous ont-ils accompagné dans votre projet ?

Comme je le disais précédemment, à l'époque Pôle Emploi m'a accompagné dans ma démarche de reconversion par le biais d'une POPS (qui avait tout juste commencé lorsque j'ai été acceptée au Département de la Manche).



Monsieur P. F.

En quoi la Maison départementale de l'autonomie a-t-elle facilité votre parcours professionnel ?

Au vu de mon état de santé, il ne m'était pas possible de reprendre le travail dans le milieu ordinaire. Suite à une demande d'orientation ESAT effectuée par ma curatrice, la MDA a demandé à ce que j'effectue une MISPE pour valider ou non ce projet. Ma curatrice m'a donc accompagné à un rdv à l'ESAT. Je n'étais pas persuadé par cette démarche car je connaissais l'ESAT mais plutôt de l'autre côté, quand j'étais dans le milieu ordinaire. Puis, lors du rdv, les personnes rencontrées ont été bienveillantes avec moi, m'ont dit qu'il fallait essayer et que personne ne m'obligerait à rester si cela ne me convenait pas.

Une demande de MISPE a été effectuée par la professionnelle de l'ESAT.

Cette immersion de deux semaines m'a permis de me rendre compte que j'étais à ma place, dans un endroit qui correspondait à mes difficultés tout en pratiquant le métier qui me passionnait tant.

Quelques semaines plus tard, l'orientation ESAT était validée et je commençais le travail !

Aujourd'hui, vous en êtes où ?

Je suis toujours à l'ESAT et je m'y sens bien.

Travailler c'est important pour moi, dans mes valeurs. J'ai toujours travaillé et c'est une nécessité pour moi. Je reviens de loin et l'ESAT me permet de garder le moral, d'être épanoui, de me sentir utile. Se lever le matin, ça me donne un but dans la vie. Je ne partirai pas d'ici, c'est le milieu qui me permet d'avoir un équilibre !

Des partenaires de l'emploi, vous ont-ils accompagné dans votre projet ?

C'est grâce à ma curatrice, l'ESAT et la MDA que je suis ici aujourd'hui !



Monsieur G.Z.

En quoi la Maison départementale de l'autonomie a-t-elle facilité votre parcours professionnel ?

Cela m'a permis de valider un parcours professionnel, d'accéder à une formation en étant accompagné (l'accompagnement se déroulait au besoin, et cela a permis de rassurer les intervenants).

Aujourd'hui, vous en êtes où ?

Cela m'a facilité la rencontre pour mon poste actuel, avec le SAMSAH TSA j'ai travaillé sur la façon d'être, de prendre confiance en moi. J'ai intégré un Groupe d'Entraide Mutuel, que nous avons avec l'aide de Ladapt, en association autonome, répondant au nom Les Manchots TSA, j'en suis devenu le président.

Des partenaires de l'emploi, vous ont-ils accompagné dans votre projet ?

Le SAMSAH TSA a été le premier partenaire, ensuite l'Emploi accompagné. Le GEM m'a aidé pour prendre confiance et rechercher des activités

Participer à des projets comme la semaine sur la santé mentale, m'a permis d'améliorer mon aisance à communiquer.

Je participe au comité utilisateurs de la MDA.



Madame V.G.

En quoi la Maison départementale de l'autonomie a-t-elle facilité votre parcours professionnel ?

J'ai été auxiliaire de vie pendant 25 ans.

J'ai eu un CAP « agent technique de collectivité »

J'ai travaillé pendant deux ans dans les écoles, en remplacements, notamment en cuisine.

J'ai eu des problèmes au niveau de mes mains.

J'ai fait une demande auprès de la MDA ; j'ai été reconnue travailleur handicapé.

On m'a expliqué que je pourrais avoir des aides avec cette reconnaissance.

En parallèle, j'ai obtenu une pension d'invalidité de catégorie 1

Le médecin du travail, a ensuite préconisé une catégorie 2 qui a été accordée.

Entre deux, le médecin du travail, m'a préconisé 56 heures de travail par mois, pour que je puisse aussi cumuler avec ma pension.

J'avais encore envie de travailler.

Aujourd'hui, vous en êtes où ?

Je suis agent d'entretien spécialisé depuis 3 ans dans la même agence de propreté ; je travaille dans des administrations.

Je travaille à temps partiel ; 13 heures par semaine

Des partenaires de l'emploi, vous ont-ils accompagné dans votre projet ?

Le Cap Emploi m'a aidée dans mes démarches, ainsi que le médecin du travail et le médecin conseil.

Je contacte le service social de l'Assurance maladie dès que j'ai besoin, notamment pour refaire prochainement une demande auprès de la MDPH.